



HAL
open science

Premier sondage sur l'éperon barré de Nucourt (Val-d'Oise)

Christophe Toupet, Christopher Manceau

► **To cite this version:**

Christophe Toupet, Christopher Manceau. Premier sondage sur l'éperon barré de Nucourt (Val-d'Oise). Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 2005, 23, pp.53-55. hal-02524329

HAL Id: hal-02524329

<https://hal.science/hal-02524329>

Submitted on 26 Aug 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

**PREMIER SONDAGE
SUR L'ÉPERON BARRÉ DE NUCOURT
(VAL-D'OISE)**

**PAR CHRISTOPHE TOUPET *
ET CHRISTOPHER MANCEAU ****

Situé dans le Vexin Français, l'éperon barré du "Camp de César" de Nucourt, signalé sur la carte de Cassini en 1751, n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune fouille archéologique.

Un projet départemental pédagogique et archéologique est envisagé sur un moyen terme de 12 ans. Il devait permettre la fouille la plus exhaustive possible de ce petit retranchement de deux hectares internes.

Un rempart protohistorique ?

Nous avons tenté de couper la levée et son fossé transversalement afin de déterminer leurs modes de construction et leurs évolutions dans le temps. Premier constat, le fossé primitif est placé à un endroit où une dalle calcaire très dure affleure. À quelques mètres plus à l'Ouest, à l'intérieur de l'éperon, celle-ci ne semble plus exister. Ainsi, il semble bien que l'on ait recherché sa présence afin de fournir un matériau de grande qualité à la construction d'un rempart de près de 4,80 m de large. Les grosses pierres arrachées à la dalle géologique fissurée ont constitué les parements internes et externes du rempart. Chaque pierre fait environ entre 250 à 300 kg, certaines peuvent atteindre des poids de 700 kg. Les trois premières assises du rempart ont été construites avec un bourrage interne compact formé aussi de grosses pierres imbriquées les unes contre les autres de manière très précise et soignée. Un forçage central semble être détectable par de grosses pierres fichées à force verticalement repoussant le bourrage respectivement vers les parements latéraux. Un calage constitué de plaquettes de calcaire fichées verticalement permet à chaque grosse pierre du bourrage d'être intimement calée. De la poudre de calcaire pulvérulent fait office de liant au tout.

On décompte sept rangées de parements sur près de deux mètres de haut encore existants, mais des "effets de parois" permettent de soupçonner la présence initiale d'au moins trois parements supplémentaires qui ont été démontés par la suite. Le plus extraordinaire est l'exceptionnelle conservation des talus d'échafaudages, véritables rampes de construction pour acheminer les gros blocs calcaires afin qu'ils constituent les parements du mur. Ces rampes de cailloutis calcaire surmonté d'une couche de terre argileuse correspondent précisément chacune au niveau de chaque élévation d'assises du mur. Ces rampes successives sont conservées seulement sur le côté interne du rempart. Ont-elles été exceptionnellement préservées de ce côté interne pour permettre par la suite la progression au sommet du rempart ?

Par ailleurs, l'élévation interne du mur du rempart à partir de la troisième assise de pierres est constituée d'une alternance de couches de dalles calcaires et de couches de poudre calcaire extraites du fossé primitif. Les dalles ne sont pas disposées par hasard. Celles-ci sont emboîtées les unes aux autres dans un ordre précis comme les tuiles d'un toit ou les écailles d'un poisson. Cette disposition imbriquée semble être alternée d'une couche à l'autre. L'ensemble de ces multiples observations va nous permettre d'appréhender la technique de progression de construction des différentes assises du rempart et de préciser ainsi niveau par niveau l'élaboration complexe de l'élévation d'un rempart, et peut-être d'entrevoir l'organisation globale du travail pour réaliser une telle structure aussi monumentale.

* Archéologue départemental, Conservateur du patrimoine, Service départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, Abbaye de Maubuisson, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône - christophe.toupet@valdoise.fr

** Attaché de conservation, Service départemental du Val-d'Oise

Datation et problématique

Faute de présence de vestiges matériels archéologiques probants, nous ne pouvons actuellement donner une datation précise à ce rempart. Ce qui semble probable est que nous soyons en présence d'une structure de retranchement antérieure à la période gauloise fidèle à la technique du rempart du type murus gallicus : rempart constitué de matériaux mixtes (bois, terre et pierre) : ici, rien de cela, le rempart paraît dans la zone sondée comme "primitif".

Les très rares fragments de céramique retrouvée dans la tranchée de fondation du rempart n'ont pas encore livré d'éléments probants, décorés ou de formes typiques qui puissent nous orienter sur une datation précise. Seule la présence de céramique fine noire associée à de la céramique plus grossière rappelle, de manière éloignée, la céramique du Bronze Final ou celle du début du 1er Âge du Fer. Mais la présence d'une concentration de matériels lithiques résiduels relativement abondants du Néolithique moyen dans le secteur fouillé du rempart doit nous obliger à la plus grande vigilance. Y a-t-il eu une enceinte néolithique en ce lieu ? Est-elle masquée sous le gros rempart de pierre ? Les fouilles de l'été 2005 devraient être, à ce sujet, plus déterminantes pour la précision chronologique de cet ensemble exceptionnel. Pour le moment, nous proposons à titre d'hypothèse de dater ce rempart de la Protohistoire au sens large.

Nous comptons en 2005 poursuivre et étendre la fouille de l'accès Nord du rempart protohistorique en espérant retrouver l'accès dans le rempart. Parallèlement, nous envisageons d'entamer la fouille de l'entrée Sud où les fossés, moins larges, ne semblent pas avoir été repris à l'époque historique.

Les fouilles futures de 2005 devraient préciser la datation protohistorique du rempart mais aussi confirmer l'occupation préhistorique antérieure, et déterminer enfin l'agencement des talus de construction contemporaine du rempart afin de comprendre l'organisation même de son élaboration. Nous essayons de comprendre pourquoi la couche de terre végétale a été retirée avant la construction initiale du rempart et tentons d'expliquer pourquoi la dalle calcaire de surface n'existe plus au-delà des talus internes à l'intérieur de l'éperon barré. Pourquoi a-t-on à l'époque volontairement démonté la terre végétale et la dalle sous-jacente ? Pourquoi a-t-on fait un tel travail aussi considérable ? La source en contrebas de l'éperon, source de l'Aubette de Magny qui délivre près de 80 m³ / heure, est-elle liée à l'aménagement du sommet du plateau qui la domine ? Autant de questions fondamentales auxquelles nous essayerons de répondre dans les fouilles de ces prochaines années.

Bibliographie

TOUPET (Ch.), MANCEAU (Ch.). – Le "Camp de César" de Nucourt : un centre d'initiation à l'archéologie, projet pédagogique et archéologique. *In* : Bulletin archéologique du Vexin Français, n° 36, 2004, p. 75-88

Relevé topographique du "Camp de César" replacé dans la carte 1/5000 de l'IGN
(carte VI-21 Sud-Ouest, Serans)

